



GROUPEMENT ATHLETIQUE DE BASSE-SEINE
Siège social – Mairie 76170 LILLEBONNE

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
Le vendredi 20 janvier 2023 – salle Rabelais à Bolbec

Le 20 janvier 2023 à 18h30, les membres de l'association GABS se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents.

L'assemblée était présidée par Sylvie DUPARC, présidente de l'association. Elle était assistée de Charles-Edouard MOREL, Trésorier de l'association et de Romain FLAMBARD, membre du comité directeur.

Plus du quart des membres à jour de leur cotisation et âgés d'au moins 16 ans le jour de l'assemblée générale. L'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à ses statuts.

L'ordre du jour a été présenté par la Présidente :

- Mot de bienvenue de la Présidente
- Bilan sportif saison 2021-2022
- Compte de résultats 2021-2022
- Budget Prévisionnel 2022-2023
- Composition du Comité Directeur
- Parole aux élus
- Remise des récompenses

1) Il a été fait lecture des différents rapports. A l'issue, la Présidente a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Compte des résultats 2021-2022 : 1 abstention – le CR est adopté
- Budget Prévisionnel 2022-2023 : 2 abstentions – le BP est adopté

2) Composition du Comité directeur : pas de nouvelles candidatures, la composition actuelle du comité est renouvelée.

3) La parole a ensuite été donnée aux élus.

4) Il a ensuite été procédé à la remise des récompenses aux sportifs pour la saison 2021-2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h45.

A Lillebonne, le 20 janvier 2023
Sylvie DUPARC
Présidente,